

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2025)
Heft: 47

Artikel: Elaboration d'une vision de la mensuration officielle : fin des travaux
Autor: Nicodet, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1075504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elaboration d’une vision de la mensuration officielle: fin des travaux

A la fin du mois de janvier a eu lieu le dernier atelier de travail (workshop) visant à élaborer une vision de la mensuration officielle, mission et principes directeurs compris. Ces deux derniers éléments font partie intégrale de l’orientation stratégique de la mensuration officielle dans les années à venir.

Au cours des neuf derniers mois, une vision de la mensuration officielle a été élaborée dans le cadre de plusieurs workshops. Une vision se compose généralement de quelques phrases qui, prises isolément, sont quelque peu générales ou abstraites. Afin que tous les acteurs aient une vision plus claire de l’orientation de la mensuration officielle (MO) dans les années à venir, la mission et le but de la MO, y compris les valeurs, ont été définis, et des principes directeurs ont été élaborés (cf. fig.1). Tous ces éléments serviront à mettre en œuvre la vision par des mesures concrètes.

Vision

C’est la vision suivante qui va orienter l’action de la mensuration officielle d’ici à 2040:

En fournissant des géodonnées de référence fiables et multidimensionnelles, nous créons une sécurité juridique pour les décisions ayant une dimension spatiale.

Nous garantissons la propriété foncière et d’autres droits définis dans l’espace pour le registre foncier.

Notre compétence clé est la gestion de géoinformations officielles pour la génération de connaissances.

Des utilisateurs satisfaits et de nouvelles technologies nous inspirent et nous motivent.

De la vision abstraite à la mise en œuvre concrète

Pour mettre en œuvre la vision formulée, un processus en plusieurs étapes est appliqué. Il est structuré comme suit:

Mission et principes directeurs

Comme le montre la figure 1, la mission et les principes directeurs servent de base à la concrétisation de la vision abstraite.

La mission et le but de la mensuration officielle sont définis dans les bases juridiques correspondantes et dans les explications qui leur sont associées. Les points clés suivants ont été définis pour la reconnaissance des valeurs de la mensuration officielle:

- agir de manière coopérative et se comporter en partenaires et en soutiens,
- fixer des objectifs communs et les poursuivre en travaillant de manière fiable, efficace et innovante,
- investir dans la relève et encourager la formation continue,
- être impartiaux et agir de manière transparente et compréhensible,
- assumer des responsabilités sur le long terme.

Afin de concrétiser la vision en accord avec la mission, la mensuration officielle (MO) s’oriente selon les principes directeurs suivants :

La MO est fiable

En tant que partie intégrante du cadastre suisse, qui reflète aussi bien les droits publics que privés définis dans l’espace, la mensuration officielle garantit la propriété foncière en étroite collaboration avec le registre foncier. Elle est également responsable d’autres géoinformations utilisées dans des processus juridiques.

Figure 1: Le processus en plusieurs étapes, de la vision abstraite aux mesures concrètes

Orientation	Vision	La vision décrit l’image cible à l’horizon 2040. Elle exprime ce que l’on veut représenter à l’avenir et indique la direction dans laquelle on se développe. Elle constitue le cadre de référence pour l’élaboration des stratégies de la mensuration officielle.	Vision Mensuration officielle
	Mission	La mission décrit la mission et l’objectif de la mensuration officielle et constitue une prise de position en faveur des valeurs comme base de l’action au présent.	
	Principes directeurs	Les principes directeurs donnent une dimension concrète à la vision abstraite. Ils serviront de bases décisionnelles à l’avenir, par exemple pour formuler au mieux la stratégie.	
	Stratégie	La stratégie, élaborée par périodes de quatre ans par l’Office fédéral de topographie swisstopo en concertation avec les cantons, se basera désormais sur la vision de la mensuration officielle, sur la mission qui lui est assignée et sur les principes directeurs associés. La stratégie, la vision, la mission et les principes directeurs positionnent ensemble l’orientation stratégique de la mensuration officielle.	
Mise en œuvre	Plan de mesure	La stratégie est mise en œuvre au travers du plan de mesures quadriennal, édicté par swisstopo et concrétisé dans les plans de mise en œuvre des cantons pour quatre ans. C’est sur cette base que le service spécialisé Direction fédérale des mensurations cadastrales et les cantons s’engagent pour fournir conjointement les prestations prévues dans les conventions-programmes conclues.	

La MO est multidimensionnelle

Nous modélisons, saisissons et intégrons des objets sur, au-dessus et en dessous du sol afin de créer une image de notre environnement et de permettre des décisions juridiquement sûres.

En mettant à disposition des objets historiques, actuels et planifiés, nous créons une base dynamique et fiable pour soutenir des processus de planification et de décision efficaces.

La MO est coordonnée

Grâce à un échange actif et en collaboration avec la population, l'économie et l'administration, nous encourageons des processus coordonnés et les rendons transparents et compréhensibles vis-à-vis des tiers.

La MO est harmonisée

Nous mettons à la disposition de nos utilisateurs des données harmonisées au niveau national ainsi que des produits homogènes qui tiennent compte des spécificités régionales.

La MO est centrée sur l'utilisateur

Nous prenons activement en compte l'évolution des conditions-cadres ainsi que les besoins des divers utilisateurs de la mensuration officielle et mettons en œuvre les exigences de manière prospective en collaboration avec nos partenaires. Nos produits sont faciles d'accès et compréhensibles.

La MO est orientée vers l'avenir

Nous intégrons des technologies modernes et utilisons des approches interdisciplinaires pour une mode de travail orientée vers l'avenir. En encourageant les formations de base et continues correspondantes, nous préparons notre personnel qualifié à relever les multiples défis de demain.

Ces principes directeurs concrétisent davantage la vision abstraite. Ils serviront de bases décisionnelles à l'avenir, par exemple pour formuler au mieux la stratégie quadriennale.

Qu'en disent les jeunes?

La vision – sans mission ni principes directeurs – a été présentée aux étudiants en géomatique de l'ETH Zurich et des hautes écoles spécialisées de Muttenz et d'Yverdon afin de recueillir leur avis (cf. fig. 2):

Feedback des étudiants

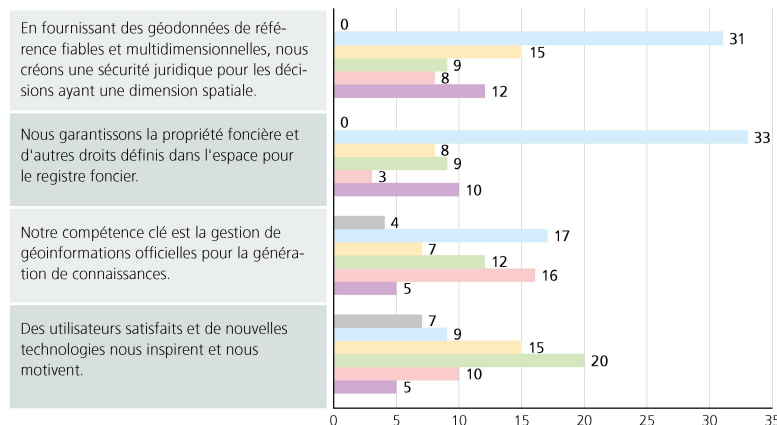


Figure 2: Réactions des étudiants en géomatique à la vision de la mensuration officielle

Conclusion: bien que les étudiants n'aient reçu qu'une vision abstraite à évaluer, celle-ci est jugée pertinente et, dans une certaine mesure, motivante/inspirante, mais pas très visionnaire. Ce dernier point n'est pas surprenant, car la mensuration officielle est essentiellement axée sur la valeur «terre-à-terre» de la sécurité, au sens de la garantie de la propriété foncière et de la sécurité juridique.

Quelle est la prochaine étape?

Le document «Vision Mensuration Officielle», approuvé par la Direction de swisstopo, fait l'objet d'une large consultation depuis le mois de mars. Nous sommes impatients de connaître vos retours.

Mandat

La stratégie de la mensuration officielle pour les années 2024 à 2027 prévoit qu'une vision commune soit développée pour la mensuration officielle (MO). Un groupe de travail² a donc été institué à cette fin et regroupe des représentants de la Confédération, des cantons et des villes, des Hautes écoles, des associations professionnelles et de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres.

Marc Nicodet

Responsable du domaine Mensuration
swisstopo, Wabern
marc.nicodet@swisstopo.ch

² Cf. «cadastre» N° 44, avril 2024, p.15